



**ATELIER DE BILAN ET DE PERSPECTIVES DE
L'OBSERVATOIRE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES
ET DE FINALISATION DU PROJET D'APPUI A LA
MODERNISATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES
(PAMEF)**



Cotonou, Résidences Célines Hôtels, du 12 au 14 octobre 2015

Sommaire

I. INTRODUCTION.....	3
A. LE CONTEXTE ET LES ENJEUX	4
B. LES OBJECTIFS.....	4
C. LE DEROULEMENT DE L'ATELIER	5
D. LA CEREMONIE D'OUVERTURE	6
II. LES DISPOSITIFS PAYSANS POUVANT POTENTIELLEMENT ALIMENTER L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES EF DU ROPPA	7
A. LES PRESENTATIONS	7
1. <i>Les principes et dispositions pour la fonctionnalité de l'observatoire</i>	7
2. <i>Le processus de mise en place de l'observatoire régional des EF</i>	8
3. <i>Les pratiques et dispositifs de suivi des EF</i>	8
4. <i>Les pratiques et dispositifs de suivi des OP</i>	9
5. <i>Les pratiques et dispositifs de suivi des campagnes agricoles</i>	10
6. <i>Autres expériences</i>	11
B. LA SYNTHESE	12
1. <i>Des acquis</i>	13
2. <i>Des interrogations</i>	13
3. <i>Des enjeux</i>	13
4. <i>Des pistes à explorer</i>	13
III. LES ECHANGES SUR LA COLLABORATION ENTRE OP ET INSTITUTIONS PUBLIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES EF (PAMEF).....	15
A. LA SYNTHESE	15
IV. LA REFLEXION ET LA FORMULATION DE PROPOSITIONS	17
A. LES TRAVAUX DE GROUPE.....	17
B. LA RESTITUTION.....	18
V. LA DECLARATION DE COTONOU	19
VI. LA FEUILLE DE ROUTE.....	21
A. LE SUIVI DES EF.....	21
B. LE SUIVI DES INITIATIVES DE PROMOTION/DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES NATIONAUX D'ACCOMPAGNEMENT ET D'APPUI DE PROXIMITE AUX EF BASES SUR LA COLLABORATION ENTRE OP ET INSTITUTIONS PUBLIQUES	22
C. LE SUIVI DES DYNAMIQUES DES OP.....	23
D. LE SUIVI DES CAMPAGNES AGRICOLES ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	24
ANNEXES	25
ANNEXE 1 : AGENDA DE L'ATELIER	26
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Sigles et abréviations LISTE DES PHOTOS

1. Le présidium, lors de la cérémonie d'ouverture	5
2. Vue de la salle	14
3. Vue de la salle	16

I. INTRODUCTION

Du 12 au 14 octobre 2015, s'est tenu à Résidences Célines Hôtel, à Cotonou au Bénin, " l'atelier de bilan et de perspectives de l'observatoire des exploitations familiales et de finalisation du projet d'appui à la modernisation des exploitations familiales (PAMEF)". Cet atelier organisé par le ROPPA s'inscrit dans le processus de développement de l'observatoire des exploitations familiales. Cette initiative a suscité une véritable dynamique au sein des plateformes nationales qui développent des dispositifs de (i) suivi des exploitations familiales, (ii) de renforcement des services d'accompagnement, d'informations des exploitations familiales et (iii) de veille sur les politiques de développement agricole et rural mis en œuvre aussi bien au niveau national que régional.

Cet atelier a pour objectif de contribuer à l'actualisation et l'approfondissement de la vision des parties prenantes sur le rôle et la place de l'observatoire des exploitations familiales dans l'action et la stratégie globale du ROPPA puis de définir les bases pour le développement d'un observatoire des exploitations familiales efficace et pérenne. Le but visé étant de mettre en place un mécanisme garantissant une utilisation effective des résultats par les Organisations Paysannes (OP) et autres acteurs à différents niveaux du réseau et assurant l'engagement et la participation des OP tout en mutualisant leurs efforts et les différents résultats acquis.

Au total, l'atelier a réuni une quarantaine (40) de participants venus de sept (7) plates-formes nationales membres du ROPPA (PNOPPA-Bénin, CPF-Burkina Faso, ANOPACI-Côte d'Ivoire, NACOFAG-Gambie, CNOP-Mali, CNCR-Sénégal, et CTOP-Togo). La Plate-forme de la Guinée n'est pas pu être présente à l'atelier pour des raisons de contraintes de calendriers. D'autres participants partenaires sont à noter, il s'agit du Réseau Bilitaal Maroobe (RBM), de la World Agriculture Observatory (WAW) et de la Fondation de France. La présidence de l'atelier a été assurée par M. Dao BASSIAKA, Vice-Président du ROPPA.

A. Le contexte et les enjeux

A la suite du processus de définition des repères de l'observatoire des exploitations familiales au niveau régional inscrit dans le cadre du plan quinquennal du ROPPA, plusieurs actions ont été mises en œuvre par les plateformes des organisations paysannes dans les différents Etats Membres. Au moins huit (8) plateformes nationales se sont engagées et sont soutenues dans le processus de la conduite des enquêtes sur les OP. Des perspectives sont définies pour la finalisation et l'approfondissement de ce processus dans certaines plateformes nationales.

Cependant, de nombreux défis existent toujours et constituent un handicap à une pleine évolution et valorisation des résultats issus du suivi des exploitations familiales au sein du ROPPA. La perception et la vision de l'observatoire, sa place et son rôle dans l'action globale du réseau n'est pas très explicite et sont diversement appréciés. Divers dispositifs de suivi des exploitations familiales au niveau des plateformes nationales et leurs membres sont mis en place, mais il n'existe pas pour le moment une approche structurée et harmonisée dans ses fondements permettant de mutualiser les , les informations, connaissances et résultats.

Dans la dynamique initiale de mise en place de dispositifs de suivi des exploitations familiales il a été greffé au fil du temps et selon le contexte et/ou les opportunités, d'autres besoins jugés complémentaires qui ont été articulés au sein des dispositifs de suivi avec des succès et résultats variés . Il s'agit notamment de (i) la veille sur les politiques agricoles intégrée par le CNCR; (ii) le suivi de l'impact des politiques intégrée par la CPF, la PFPN et la CNOP Mali et le suivi des prix bord champs préconisé par le ROPPA à travers un soutien du CILSS.

D'autre part plusieurs fédérations membres des plateformes nationales promeuvent des services de conseils à l'exploitation familiale qui comprennent des instruments de collecte et d'analyse d'informations et de connaissances sur les exploitations familiales. Cinq fédérations et leurs plateformes nationales ont lancé à Dakar avec l'appui du ROPPA un processus visant à renforcer les services d'accompagnement des OP aux exploitations familiales en concertation avec les services compétents des administrations publiques de leurs pays respectifs. Ceci a suscité l'élaboration d'un Projet d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales « PAMEF » dont la formulation vient de se terminer dans cinq pays. La finalité du PAMEF - Afrique de l'ouest est de favoriser les changements structurels qui permettent aux exploitations familiales de se hisser à des niveaux de production et de productivité record, tout en étant capable de s'y maintenir durablement.

Dans un démarche de partages d'expériences et de capitalisation des acquis obtenus par les membres du réseau, la nécessité d'un atelier regroupant les différentes parties prenantes s'est fait sentir pour définir une vision nouvelle de l'observatoire des exploitations familiales pour le ROPPA.

B. Les objectifs

L'atelier vise les objectifs suivants :

- Présenter les différents dispositifs de production d'informations et de connaissances sur les exploitations familiales et les OP et de veille sur les politiques en cours au sein des plateformes nationales et tirer des enseignements sur leur processus de mise en œuvre et les utilisations pertinentes possibles de leurs résultats au profit des exploitations familiales et des OP aux différents niveaux.
- Partager l'initiative du PAMEF au sein du ROPPA et faire le bilan de sa planification en précisant l'engagement des OP et des plateformes nationales et les attentes vis à vis des structures compétentes des administrations publiques.

- Préciser l'intérêt et les enjeux de ces dispositifs et instruments permettant d'actualiser la vision du ROPPA sur la place et le rôle de l'observatoire.
- Identifier des principes, modalités et instruments pour une articulation pertinente entre les initiatives et dispositifs en cours (visant la production d'informations et de connaissances sur les exploitations familiales, des services d'accompagnement de celles-ci et le renforcement de l'influence des politiques et programmes publics par les OP) et entre les différents niveaux du réseau.
- Actualiser et préciser les rôles et responsabilités du ROPPA dans cette dynamique actuelle des plateformes nationales et leurs membres; les informations et connaissances à gérer à ces niveaux et les outils à y développer.
- Proposer au Bureau Exécutif, une feuille de route consensuelle pour conduire la suite du développement de l'observatoire des exploitations familiales tenant compte des enseignements et recommandations de l'atelier et de la dynamique en cours dans le cadre des membres du cadre inter OPR, notamment APSS et RBM

C.Le déroulement de l'atelier

En plus des cérémonies d'ouverture et de clôture, l'atelier a été marqué par trois temps majeurs répartis sur trois jours (*voir l'agenda en annexe 1*) :

(i) La séquence 1 (*1^{er} jour*) : Les dispositifs paysans peuvent potentiellement alimenter l'observatoire régional des EF du ROPPA ;

(ii) La séquence 2 (*2^{ème} jour*) : Les échanges sur la collaboration entre OP et institutions publiques pour la mise en œuvre des actions d'appui et d'accompagnement des EF (PAMEF) ;

(iii) La séquence 3 (*3^{ème} jour*) : La réflexion et la formulation de propositions sous la forme d'un texte appelée *Déclaration de Cotonou* et l'élaboration d'une *feuille de route*.



Photo 1. Le présidium, lors de la cérémonie d'ouverture

D.La cérémonie d'ouverture

Placée sous la présidence du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Bénin représenté par son Secrétaire Général, la cérémonie d'ouverture a vu la présence effective de la représentante du FIDA au Bénin, les administrateurs du ROPPA, le Conseil d'administration de la PNOPPA du Bénin et les différents représentants des OPA venus des pays membres du ROPPA.

A l'ouverture, de l'atelier, une minute de silence a été observée en mémoire de l'épouse du Président de la PNOPPA-Bénin. Le représentant du Président de la PNOPPA Bénin a donc été très court et s'est limité à quelques mots de bienvenue et d'encouragements aux participants.



Le discours de la représentation du FIDA au Bénin a porté sur l'engagement effectif de son organisation à accompagner les producteurs dans le suivi et la production de données sur les exploitations familiales. Bien que la question des données statistiques soit une problématique majeure dans les pays en voie de développement notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, il demeure important de mettre en place des outils et instruments qui permettent de rendre compte de la situation des exploitations familiales. Ces types d'instruments tels que l'Observatoire que développe le ROPPA pourrait donc aider à dimensionner les politiques agricoles dans la région et influencer sur les orientations stratégiques du secteur dans les différents Etats Membres.



Le vice-président du ROPPA a dans son discours (i) dessiné le contexte de la mise en place de l'observatoire des exploitations familiales, (ii) présenté les dates et événements importants qui se sont succédés (iii) mentionné quelques initiatives en cours dans les différents pays et a conclu par le besoin d'engagement des différentes parties prenantes présentes à l'atelier pour effectivement donner une orientation objective à l'observatoire.



Le discours du représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a porté sur l'importance du monde paysan dans le développement et la croissance des différents Etats membres de la sous-région. Dans une démarche progressiste et structuré le représentant du Ministre a resitué la place des organisations paysannes et leurs importances, l'opportunité de disposer d'un observatoire régional avec des outils et instruments fonctionnels au niveau pays. L'atelier trouve son intérêt dans un contexte de pluralité d'informations qui caractérisent les exploitations familiales. Ces diverses données restent peu agrégées et éparses ne donnant donc aucune informations sur la contribution des exploitations familiales au développement dans nos pays de l'Afrique subsaharienne.



Le rôle de l'observatoire se précise pour garantir la possibilité de disposer d'une cartographie périodique des exploitations familiales de la région ouest africaine. De plus, au regard de l'idée perçue sur les exploitations familiales, le projet de modernisation de ces unités de production permettra de revaloriser et de repositionner les producteurs d'une part et les organisations professionnelles agricoles d'autre part. L'importance du secteur public devient donc prioritaire pour réussir cette initiative. Un partenariat effectif devra pouvoir se faire entre les faitières des OP et les acteurs publics en charge de l'agriculture dans ce processus du PAMEF. Il a fini son intervention par déclarer ouvert l'atelier.

L'atelier a été introduit par une présentation faite par M. Ousseini OUEDRAOGO, Secrétaire Exécutif du ROPPA, qui est revenu sur les enjeux de l'atelier par rapport au processus de l'observatoire et du PAMEF.

II. Les dispositifs paysans pouvant potentiellement alimenter l'observatoire régional des EF du ROPPA

Trois thématiques ont été abordées dans cette séquence : (i) les pratiques et dispositifs de suivi des EF ; (ii) les pratiques et dispositifs de suivi des OP et (iii) les pratiques et dispositifs de suivi des campagnes agricoles. Chaque thématique a été ponctuée par plusieurs présentations.

Cependant, la séquence a été introduite par une présentation de M Nadjirou SALL, Secrétaire Général du ROPPA qui a présenté les 4 principes et dispositions pour la fonctionnalité de l'observatoire. A la suite de cette introduction une synthèse a été présentée par le ROPPA, sur le niveau atteint dans le processus de mise en place de l'observatoire.

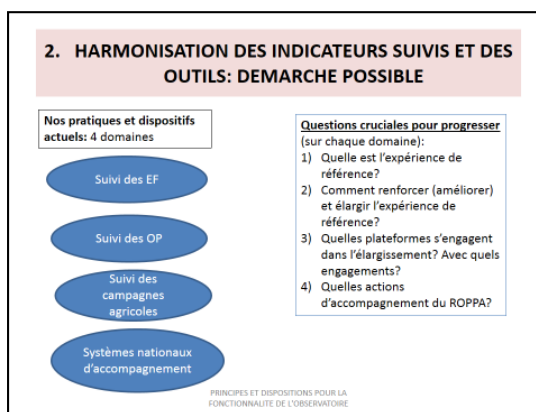
A. Les présentations

1. Les principes et dispositions pour la fonctionnalité de l'observatoire

M. Nadjirou SALL a axé son intervention sur les points suivants : (i) *la fonctionnalité des plateformes nationales et de leurs membres* ; (ii) *l'harmonisation des indicateurs suivis et des outils* ; (iii) *le caractère paysan des dispositifs et maîtrise des conditions de collaboration avec la recherche* ; (iv) *la synergie entre les dispositifs des OP et des Etats*.

Il a rappelé tout le processus qui a permis à l'Observatoire de se mettre place depuis 2004 à 2015. Il a aussi insisté sur quelques questions majeures à savoir : « comment rendre fonctionnel l'observatoire aux différents niveaux ? » ; « A qui doit servir les informations collectées ? » ; « quelle va être la fonction du ROPPA au niveau régional ? ».

Ces interrogations ont permis de lancer le débat, et des réponses ont été en partie apportées dans la présentation, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des indicateurs de suivi et des outils. Il apparaît aussi que le ROPPA, devrait chaque année jouer un rôle de consolidation des avancées au niveau des différents pays. Il devrait aussi apporter une valeur ajoutée sur le plan méthodologique dans le défi de décrire et valoriser les différentes expériences et pratiques en cours dans les différents pays.



2. Le processus de mise en place de l'observatoire régional des EF

M. Mahamadou OUEDRAOGO, chargé de programme au ROPPA a fait un rappel sur les différentes étapes du processus. Sa présentation a été ponctuée par les points suivants : le contexte, les objectifs qui sont les suivants : (i) *Produire des connaissances sur les EF* ; (ii) *Avoir une fonction de veille et d'alerte sur les politiques nationales, régionales et internationales* ; (iii) *Construire des argumentaires solides et formuler des propositions fiables de plaidoyer en faveur de EF* ; (iv) *Servir d'outil d'appui conseil au profit des Exploitations Familiales*. Il a aussi rappelé la finalité : "*Améliorer les conditions des EF en assurant le développement de leurs membres, en créant de véritables espaces de développement pour influencer les politiques sectorielles nationales, régionales et internationales dans un sens favorable au développement des EF*". Il a terminé par présenter la méthodologie et l'état d'avancement du processus.



3. Les pratiques et dispositifs de suivi des EF

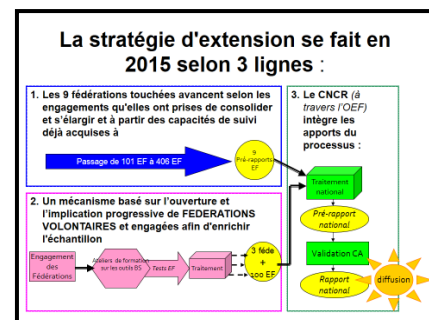
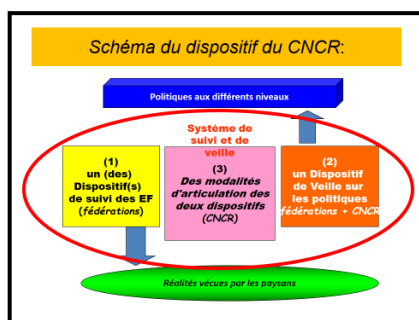
Le CNCR a présenté son expérience sur le suivi des exploitations familiales au Sénégal. L'expérience de la PNOPPA-Bénin sur la carte d'identité rurale a suivi cette présentation.

a) Les résultats du bilan simplifié (CNCR)

Dans sa présentation, M. Thioye (CNCR) a rappelé les principes et les outils utilisés ainsi que le schéma du dispositif de suivi du CNCR. Il a mis en évidence le fait que le suivi des 2000 EF a permis une meilleure connaissance des types d'EF et de leurs conditions de travail. La conclusion du CNCR a porté sur trois types d'EF selon leur niveau de sécurité, ainsi que des types d'impact vers lesquels conduisent les transformations de EF, les investissements



économiques et sociaux des EF, les stratégies des familles, le dynamisme des femmes et des jeunes, etc. La présentation s'est terminée par l'exposition de la stratégie d'extension du dispositif en cours.



b) La carte d'identité rurale au Bénin (PNOPPA)

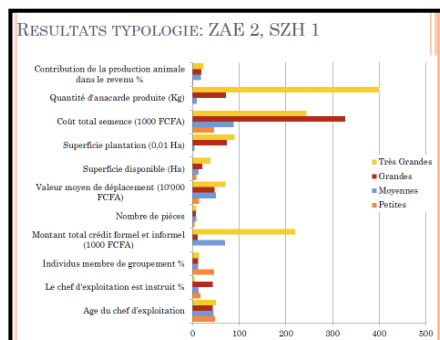
La présentation a été faite par M. Marcelin, personne ressource de la PNOPPA-Bénin ayant travaillé sur l'initiative, qui a mis en évidence les résultats de l'élaboration de la carte d'identité rurale (CIR) dans les départements du Borgou et de l'Alibori au Bénin à travers plusieurs points : les objectifs ; les acteurs du Projet, la méthodologie, les résultats, le suivi rapproché (type et saisie des données, méthode d'analyse, les conclusions et les perspectives).



A partir d'un zonage agro-écologique, des sous-zones homogènes ont été identifiées et des comités ont construit une typologie d'exploitations agricoles. Une plate-forme web a permis de saisir

les données pour une utilisation immédiate. Sur un ensemble de variables un suivi dans la durée se met progressivement en place.

METHODOLOGIE			
Etapes CIR	Choix des unités	Collecte des données	Analyse des données
Caractérisation	- Choix de 77 villages (dont 36 pour ZAE 1-5) par quadrillage 10*10 de carte administrative 1/300000 par ZAE - Atelier validation par les OSP	- 4 focus group par village à l'aide de 4 guides d'entretien	- Analyse statistique descriptive - Analyse multivariante
Typologie	- Choix participatif avec OSP des villages représentatifs par SZH - Choix EFP: recensement exhaustif des EFP/village et échantillonnage aléatoire	- Validation des questionnaires - Enquête quantitative par questionnaire structuré - Classification par niveau de prospérité	- Analyse de contenu de la classification par niveau de prospérité - Analyse statistique descriptive - Analyse multivariante
Suivi rapproché annuel	- Même villages que pour typologie - Réélection EFP avec une bonne représentativité des deux	- Enquêtes dans 15 EFP/village avec questionnaires	- Base de données relationnelle - Modélisation



4. Les pratiques et dispositifs de suivi des OP

Sur le dispositif de suivi des OP, plusieurs plates-formes ont présenté leurs expériences (CPF, CTOP, CNOP, ANOPACI).

a) La CPF

La présentation a été axée sur les points suivants : (i) une brève présentation de la CPF ; (ii) les objectifs et méthodologie de l'Observatoire ; (iii) le processus de mise en œuvre de l'OEAF par la CPF ; (iv) les principaux résultats et les acquis ; (v) les difficultés rencontrées ; (vi) les enseignements et leçons apprises.

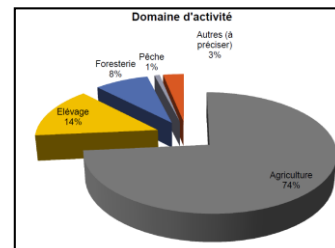
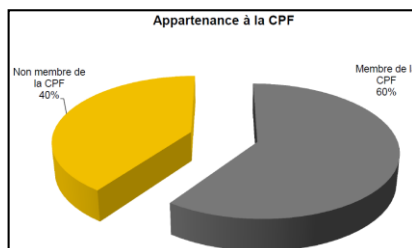
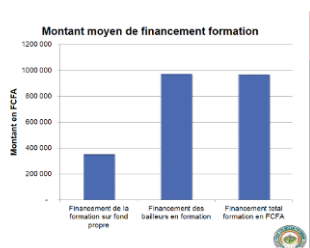


Figure ???/ Source

b) La CTOP

La présentation est axée sur le niveau d'avancement du processus de collecte de données sur les EF au Togo, les principaux résultats de l'enquête sur les unions d'OP. Ainsi, des informations telles que la répartition des unions selon les régions, selon l'activité principale, etc. ont été analysées. Il a terminé par les acquis, les difficultés et les perspectives.



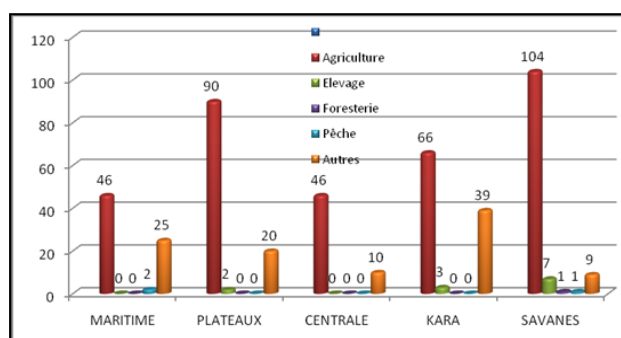
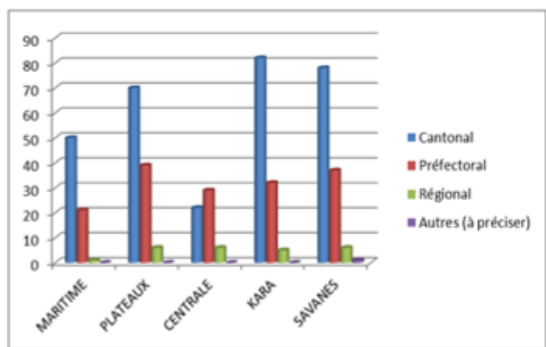
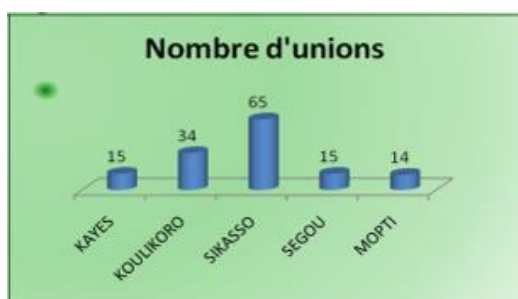


Figure ??// Source

c) La CNOP

La présentation décrit l'univers des OP au Mali (unions et faîtières nationales), la méthodologie qui a permis d'y arriver et enfin les perspectives.



Figure//Source

d) L'ANOPACI

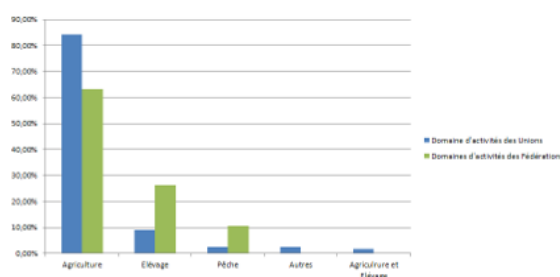
Ont été passés en revue, le processus, les résultats, les acquis, difficultés, et perspectives.



REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ANOPACI AU PLAN NATIONAL

	total	Membre ANOPACI	Non membres	Pourcentage
FÉDÉRATIONS	23	09	14	39,13 %
UNIONS	421	207	214	49,16%

LES DOMAINES D'ACTIVITES DES UNIONS ET FEDERATIONS



Figure//source

5. Les pratiques et dispositifs de suivi des campagnes agricoles

Différentes expériences ont été présentées : CPF, CTOP, CNOP. L'expérience de RBM, du RESIMAO et de la WAW a également été partagée.

a) La CPF

La présentation a suivi le canevas suivant : (i) les objectifs ; (ii) le dispositif au niveau des OP, de la CPF, de l'administration publique et des partenaires au développement ; (iii) les difficultés rencontrées ; (iv) les perspectives.



b) La CNOP

La présentation a été axée sur : (i) les objectifs ; (ii) la méthodologie et le modèle de fiche utilisée (identification, déroulement de la campagne, résultats : production, récolte, stockage, transformation, commercialisation, auto consommation). L'expérience CEF a également été présentée.



Figure//Source

c) CNCR

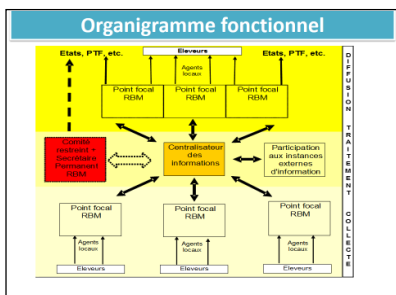
Dans la présentation du CNCR il a été rappelé que le suivi de la campagne est un processus en cours depuis de nombreuses années avec comme objectif au-delà du suivi, de faire entendre la "voie" paysanne. L'autre aspect mis en évidence est la dimension sécurité alimentaire et nutritionnelle du suivi qui vise à collecter des informations auprès des EF pour mesurer le niveau.



6. Autres expériences

a) RBM

La présentation du RBM a porté sur la veille informative dénommée OPTIMAC initiée en 2013 et effectuée par ses antennes nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger, puis élargi en 2014 à sept pays puis, en 2015, à l'ensemble des 9 pays où le RBM est implanté. Cette veille porte sur la collecte des données en temps réelle donnant des informations sur la situation pastorale et le mouvement des cheptels dans la zone d'intervention du RBM. Les informations collectées portent sur la dynamique des ressources pastorales, situation des marchés à bétail, les événements critiques (situation des réfugiés, conflits, exactions, etc.), les initiatives politiques en cours (actions innovantes), les mesures prioritaires et les recommandations. Ont également été présentés les outils de collecte des données et les données disponibles sur OPTIMAOC.



Les données disponibles sur OPTIMAOC

Événements Mobilités Changements Infrastructures

condit_eleveurs_agriculteurs	zone_deport	accapement	marche_betail
condit_marche_elevages	zone_accueil	accapement	qual_embre
condit_paste_agriculteurs	zone_concentration_animaux	classerment	marche_ob
condit_eleveurs_femmes	zone_betail	deplacement	paste_pasteur
vol_betail	zone_betail	deplacement	systeme_cas
relation_cas		deplacement	stockage_pasteur
habitat_cas		deplacement	stockage_pasteur_jachere
camp_refuges		deplacement	pasteur_accus
service_accueille		deplacement	qual_casme_vete
conscience		deplacement	poste_vete
plans_jour_saisons		deplacement	depot_vete
type_marche_animaux		deplacement	
type_marche_bovins		deplacement	
autres		deplacement	

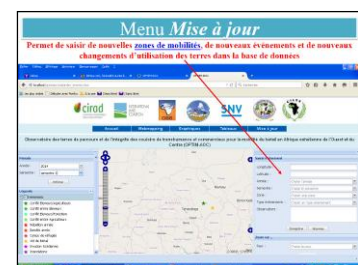


Figure..Source

a) RESIMAO

La présentation du RESIMAO s'est articulée autour des points suivants : l'institution, ses missions, objectifs, activités, outils et le fonctionnement de la plateforme. Les principaux outils ont été présentés. Pour la collecte : Questionnaires formats papiers, smartphones, GPS, ordinateur portables. Pour le traitement : par informatique, logiciels (Access, MySQL, SQL Serveur). Pour l'analyse : logiciels d'analyse Excel et SPSS. Pour la diffusion : téléphonie mobile (GSM), mailinglist, Plateforme www.resimao.net.



b) WAW

Après une introduction sur le WAW ; la présentation a été axée sur quatre points : (i) Quelques résultats typologie ; (ii) Quelques résultats observatoire ; (iii) Plan d'actions 2016-2017 en Afrique ; (iv) les Perspectives de partenariat régional.



Une typologie a été développée pour avoir cadre comparable, basée sur les statistiques, pour mieux prendre en compte la diversité types d'Exploitations agricoles, d'Agricultures familiales. huit 8 critères principaux ont été identifiés : la taille (physique et financière), capitaux, systèmes de production, niveau d'éducation, diversification, etc. Parce qu'ils sont peu comparables, une sélection a été faite sur : le travail, l'intégration au marché et la gestion. Un autre dispositif collectif et multifonctionnel a été présenté : Inosys/Idele/France : qui sert à comprendre et accompagner les transformations des systèmes d'élevage.

Exemple étude pays: Brésil, RCA 96-06					
	Agriculture familiale				Non familial
Opérateur de l'exploitation	Pas de gestionnaire salarié.				Ne correspond pas à ces critères
Travail familial vs contractuel (salarié, journaliers, etc.)	Majoritairement familial				
Surface	Inférieur maximum régional				
Groupe de revenu / opportunité régionale de salaire (V)	<V/2:	<V	<3V	>3V	
% exploitations	50	11	19	9	12
Revenu monétaire	250	1500	3,700	50,000	

figure// Source

- Plus de 1600 exploitations suivies dans 5 filières
- Un réseau de 220 correspondants des Chambres d'agriculture, organisé en équipes régionales animées par 30 ingénieurs de l'Institut de l'Elevage
- DIAPASON : Un système d'informations unique et généralisé Stockage et calcul des données des fermes et des cas-types sur une très large gamme de paramètres.



B. La synthèse

Les différentes présentations ont fait l'objet de débats qui ont permis de retenir quelques éléments de synthèse.

1. Des acquis

L'observatoire est sur les rails et cela se vérifie à travers différents aspects : (i) des avancées dans chaque pays, (ii) des outils appropriés ; (iii) des résultats à partager ; (iv) des agendas ; (v) des processus en cours.

2. Des interrogations

Plusieurs participants ont posé la question de la finalité de l'observatoire : Quelle est la finalité de l'observatoire ? ; (i) Quelle valorisation des données sur les EF, les OP, les campagnes agricoles ? (ii) Quel peut être le rôle du ROPPA dans la compilation des connaissances sur les EF, les campagnes agricoles, les OP ; (iii) Quelles stratégies pour agréger les différentes données éparses qui existent dans les différents pays ? (iv) Comment gérer ces divergences dans les différentes méthodes de collecte de données et stratégies ?

Il y a également une hésitation entre diversité et harmonisation. En effet, il a été constaté qu'il y'a (i) des processus divers à l'échelle nationale avec des outils divers ; (ii) des valorisations diverses ; (iii) une volonté de valorisation affirmée au niveau régional ; (iv) des similitudes dans les approches (principes définies au niveau régional).

3. Des enjeux

Le premier enjeu porte sur la fonctionnalité de l'observatoire. D'abord, il s'agit de voir comment rendre effectivement fonctionnel l'observatoire ? Quelle va être la fonction régionale du ROPPA ? Quelles sont les problématiques spécifiques à chaque les pays ? Comment valoriser les résultats comme intrants dans le plaidoyer pour la mise en œuvre des politiques régionales et pour l'appui économique des plates-formes, etc., Quelles vont être les fonctions des autres acteurs à savoir les OP, la recherche, l'Etat les autres partenaires ?

Un autre enjeu se situe au niveau de la maîtrise des outils. Une hésitation subsiste entre intégration et harmonisation des outils et on s'interroge également sur les liens à créer entre les différents dispositifs EF / dispositif suivi de campagne. Il est nécessaire de préciser l'apport possible du niveau régional à travers la facilitation de la production et le partage de connaissances Le rôle des différents acteurs est également à préciser. Enfin, la valorisation est apparue comme un enjeu global à savoir : "Comment valoriser les résultats issus de l'observatoire pour alimenter l'argumentaire dans le cadre du plaidoyer aussi bien au niveau local, sous régional et international mais également pour améliorer les services d'appui aux EF".

4. Des pistes à explorer

Ils sont de deux ordres.

- (i) Le régional peut être un niveau de simplification des outils et des approches à travers :
- Réaffirmer la centralité du rôle des OP dans la définition des nomenclatures (définition des EF, de critères et indicateurs partagés pour avoir un "dénominateur commun"
 - Avoir recours aux données statistiques et influencer leur production au niveau national pour mieux caractériser les EF notamment à travers des plates-formes multi acteurs ;
 - Utiliser un principe d'échantillonnage pour disposer de "fermes ou exploitations modèles" permettant d'aller plus loin dans la recherche de données micro tout en gardant maintenant un cap sur la dimension macro.
- (ii) Le régional peut aussi être un niveau de création de valeur ajoutée à travers :
- Aller vers une harmonisation des méthodes en les basant par exemple sur les zones agro écologiques, les agrosystèmes.
 - Introduire la dimension "enjeux régionaux et mondiaux : "Nourrir la sous-région ; sécurité et réserves alimentaires ; échanges intra-régionaux ; reconquêtes des marchés régionaux ; innovations et transfert de connaissances ; ECOWAP+10 ; etc.

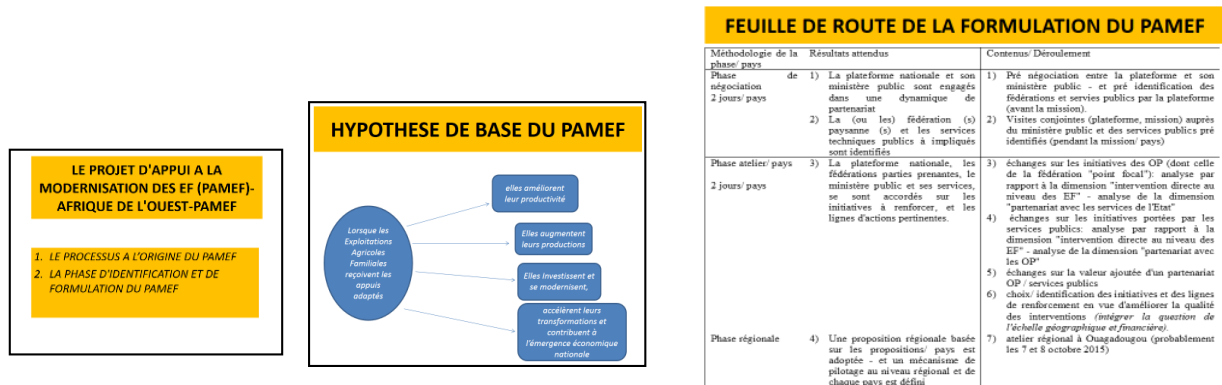
- Impulser des analyses sur la finalité économique des EF, le conseil de gestion, le suivi des impacts des politiques à travers (par exemple les liens entre l'insécurité alimentaire et les investissements) ;
- Créer une mémoire régionale sur l'Observatoire ;



Photo 2. Vue de la salle

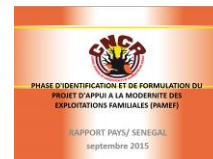
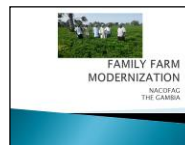
III. Les échanges sur la collaboration entre OP et institutions publiques pour la mise en œuvre des actions d'appui et d'accompagnement des EF (PAMEF)

Cette séquence a été marquée par une présentation sur le PAMEF par le CNCR et une série de présentations des processus pays de formulation (Mali, Burkina Faso, Guinée, Gambie, Sénégal).



Figure// Source

Aussi ont successivement été présentés les processus au Mali, Burkina Faso, Guinée, Gambie Sénégal.



A. La synthèse

A partir des échanges et débats, quelques éléments clé ont été retenus. Le PAMEF est sur les rails et cela se vérifie sous plusieurs aspects. (i) Le processus s'est co construit dans une dynamique convergente à travers des opportunités saisies et intégrées dans un processus intégrant différentes échelles, nationale (PF), sous régionale (ROPPA) et internationale (PTF) ; (ii) ce processus intègre différents acteurs, dans la construction de nouvelles relations avec les autorités publiques pour le conseil agricole. Aussi, (iii) le processus n'induit pas une structuration nouvelle des acteurs et/ou parties prenantes. En effet, le PAMEF n'est pas un projet et ne crée pas de nouvelles structures, il est porteur d'enjeux à différentes échelles.

Si l'ambition est affichée, elle doit être réellement traduite en réalité. Les questions institutionnelles ne doivent pas neutraliser la dynamique en cours aussi bien au niveau de l'Etat que des OP.

Plusieurs défis apparaissent. (i) Instaurer dans la durée une dynamique collective au niveau national avec notamment les cohérences à rechercher entre les stratégies adoptées au sein des différents pays et les précautions à prendre pour veiller à la mise à échelle de la dynamique vers les autres en plus des faîtières porteuses. (ii) Instaurer des convergences au niveau régional ; (iii) instaurer des convergences avec la dynamique de l'Observatoire, ce qui est une manière de gérer le "risque projet" ; (iv) Impulser une réelle prise en charge du conseil agricole par le financement public et l'implication des producteurs et des OP dans la prise en charge de ce financement pour assurer une

durabilité du financement. Aussi il y a (v) l'enjeu du conseil de gestion à l'exploitation familiale et la prise en charge du financement du conseil. Enfin, un dernier enjeu c'est la stabilisation de la méthodologie. En somme il s'agit pour le PAMEF d'arriver à créer une réelle plus-value dans le partenariat OP/Etat sur le conseil agricole.



Photo 3. Vue de la salle

IV. La réflexion et la formulation de propositions

Cette séquence a consisté en des travaux de groupe et une restitution des résultats obtenus.

A. Les travaux de groupe

Quatre groupes ont été constitués avec des TDR assignés :

- *Groupe 1* : démarches et actions pour développer au sein des différentes plateformes, des dispositifs d'appui et de suivi des EF (facilitateur : Daouda Diagne ; rapporteur : Papa Assane Diop) ;
- *Groupe 2* : démarches et actions pour promouvoir des systèmes nationaux ; d'accompagnement et d'appui de proximité aux EF basés sur la collaboration entre OP et institutions publiques (Facilitateur : facilitateur : Abdourahmane Faye ; rapporteur : Hermann Togo) ;
- *Groupe 3* : démarches et actions pour développer au sein des plateformes, des dispositifs de suivi des dynamiques des OP (facilitateur : Karim Ouedraogo ; rapporteur : Fikou Ougadja) ;
- *Groupe 4* : démarches et actions pour développer au sein des plateformes, des dispositifs de suivi des campagnes agricoles et de la sécurité alimentaire (facilitateur : Adama Faye, rapporteur : Kanazoé Yacouba).

Il est attendu du groupe 1 :

1. qu'il précise/ complète les finalités des dispositifs: 1) aider les familles à être en capacité de prendre les bonnes décisions; 2) aider les OP de base et leurs faïtières à adapter leurs services et appuis aux EF pour réaliser les transformations que ces dernières souhaitent dans la perspective de leur modernisation; 3) aider les plateformes et le ROPPA à nourrir leurs plaidoyers et propositions pour des conditions cadres qui encouragent les efforts des EF et de leurs organisations.
2. qu'il précise les critères majeurs, pour définir les types d'EF en vue de l'échantillonnage.
3. qu'il propose parmi les expériences présentées, 1 "expérience de référence" à renforcer et élargir selon les principes définis ici, pour que le ROPPA puisse valoriser les résultats à des échelles significatives.
4. qu'il valide/ amende les résultats intermédiaires à atteindre dans les 12 mois; 3) identifie des actions/ conditions pour l'atteinte de ces résultats intermédiaires. (voir tableau).
5. qu'il précise les liens (passerelles) à privilégier avec les autres niveaux de l'observatoire (suivi des campagnes, suivi des OP) et la veille sur les politiques.
6. qu'il propose les complémentarités à rechercher avec les dispositifs non paysans.

Il est attendu du groupe 2 :

1. qu'il confirme l'intérêt pour le ROPPA de suivre et accompagner les initiatives des plateformes basées sur le partenariat public/ privé dans la perspective de construire des systèmes nationaux d'accompagnement de proximité et d'appui aux EF.
2. valide/ amende les résultats intermédiaires à atteindre dans les 12 mois.
3. identifie des actions/ conditions pour l'atteinte de ces résultats intermédiaires.

Il est attendu du groupe 3 :

1. qu'il identifie les contraintes auxquelles sont confrontées les plateformes engagées dans le test.

2. qu'il propose les types d'information sur les OP à privilégier dans ce suivi: membership, formes d'organisation adaptées pour accompagner les EF; services recherchés par les EF; services pertinents pour les EF; etc.
3. qu'il valide/ amende les résultats intermédiaires à atteindre dans les 12 mois; 3) identifie des actions/ conditions pour l'atteinte de ces résultats intermédiaires.

Il est demandé au groupe 4 de répondre aux questions suivantes :

1. Quels types d'informations privilégier ?
2. Quelles utilisations pour les plateformes? et quels liens faire avec les politiques au niveau national (PNIA? programmes agricoles annuels) ?
3. Quelles utilisations pour le ROPPA (PRIA, ...) ?
4. Quelle périodicité pour la consolidation par le ROPPA (annuel? où?) ?
5. Quelles actions pour mettre en place une démarche et des outils communs ?

B.La restitution

Elle a fait l'objet de présentations des résultats des travaux des différents groupes, suivies de discussions, d'amendements et de propositions d'améliorations. Les propositions ont pu être consolidées pour constituer une feuille de route. La présentation de la feuille de route a été précédée par la lecture de la déclaration de Cotonou.

V. La Déclaration de Cotonou

« Déclaration de Cotonou »

Vers des "Systèmes nationaux d'accompagnement et d'appui de proximité aux exploitations familiales" (SNAAP - EF)

Les responsables du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) se sont réunis à Cotonou du 12 au 14 octobre 2015 pour faire le point sur la rénovation des politiques d'accompagnement et d'appui aux exploitations familiales. Ils étaient accompagnés dans ce bilan par des partenaires du réseau (institutions de coopération internationale, services publics, ONG).

Le ROPPA, constatant l'affaiblissement des politiques de vulgarisation agricole des Etats et l'abandon des exploitations agricoles familiales à leur sort, a encouragé ces dernières années certaines OP à développer des actions d'accompagnement des EF, dans certains cas en lien avec de nouvelles initiatives publiques. Pour marquer l'importance et la priorité de ces politiques pour la modernisation ?, selon des voies africaines, et l'adaptation aux évolutions de l'environnement de la production, à commencer par les effets des changements climatiques, le ROPPA a choisi de faire de la renaissance des politiques d'accompagnement et d'appui aux EF, l'une de ses grandes priorités de 2014, l'AIAF.

En novembre 2013 à Thiès, à l'aube de l'AIAF, cinq fédérations engagées de longue date auprès des exploitations familiales – la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN), du Burkina Faso, la Fédération des Producteurs du Fouta Djallon de la Guinée, l'Association des Organisations Paysannes Professionnelles (AOPP) du Mali, et la Fédération des Organisations Non Gouvernementales (FONGS) du Sénégal, et l'Association of Farmers Educations and Traders (AFET) de la Gambie. En Mars 2014, les plates-formes nationales des pays concernés et le ROPPA ont validé et relayé cette approche et se sont donnés une « feuille de route » dont les quatre recommandations principales ont été présentées dans la « Déclaration de Dakar ».

Deux des quatre recommandations – la reconnaissance par le ROPPA de cette voie paysanne et du caractère pionnier des cinq fédérations et l'organisation d'une plate-forme ouest-africaine d'échanges et communication au sein du ROPPA portée par son « Observatoire des exploitations familiales » – ont d'ores et déjà été mises en œuvre à travers le lancement en juin 2015 d'un projet, le « Projet d'appui à la modernisation des exploitations familiales » (PAMEF), qui réunit les cinq fédérations et leurs plates-formes nationales.

La troisième recommandation a été l'objet ces derniers mois de rencontres et d'ateliers nationaux de réflexion et de perspectives, ayant connu un soutien des autorités politiques et une participation des services compétents des administrations publiques. Ce qui permet aux responsables d'affirmer que le processus de création de « Systèmes nationaux d'accompagnement et d'appui de proximité aux exploitations familiales » (SNAAP-EF), systèmes inclusifs ouverts à tous les acteurs publics et privés, qui souhaitent accompagner et appuyer de manière coordonnée les exploitations familiales, est déjà engagé.

Enfin, la quatrième recommandation, correspondant à la mise en place d'un mécanisme de financement péren des SNAAP-EF et des acteurs qui le composent et qui sont engagés dans l'accompagnement, l'appui, la valorisation des expériences et des savoirs paysans, la capitalisation

et l'aide à l'innovation, le conseil, la formation agricole et la recherche agronomique, sera l'objet de démarches, en partie communes, des autorités publiques et des responsables professionnels.

Le ROPPA, les plateformes nationales et les fédérations paysannes se félicitent de l'intérêt et de l'engagement des différents groupes d'acteurs dans ce processus, notamment les départements des administrations publiques en charge de l'appui et accompagnement des EF et des OP (formation, conseil agricole...).

Considérant le chemin parcouru, les responsables du ROPPA, à l'issue de l'atelier de Cotonou et en concertation avec les représentants des ministères en charge du développement agricole et rural et les responsables des plates-formes nationales, ont donc actualisé la « feuille de route », dont la première étape est maintenant d'engager les acteurs concernés à créer formellement dans leurs pays, et dans les six mois, un SNAAP-EF, c'est-à-dire à réunir l'ensemble des partenaires appelés à participer aux Comités nationaux de pilotage des SNAAP-EF, à préparer les textes officiels et à élaborer un premier plan d'actions pour les deux premières années de leurs systèmes nationaux.

Le ROPPA s'engage à mener des réflexions approfondies pour assurer la durabilité des dispositifs mis en place à différents niveaux dans les pays.

Le ROPPA s'engage à informer de manière formelle et appropriée les commissaires en charge de l'agriculture de la CEDEAO et de l'UEMOA sur le contenu et des avancées du processus initié par la Déclaration de Dakar, qui, incontestablement aidera les politiques et stratégies régionales et nationales, ainsi que les partenaires au développement, sur un meilleur ciblage au service de la modernisation et de l'adaptation aux principaux systèmes de production familiale de la Région.

Le ROPPA continuera et amplifiera sa mobilisation aux côtés des institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS, CORAF) pour soutenir les processus régionaux qu'elles promeuvent et se tiendra toujours prêt avec ses plates-formes nationales membres, et en collaboration avec les représentants des ministères en charge de l'agriculture et du développement rural, à interagir avec les politiques régionales en cours de mises en œuvre ou en voie d'élaboration, à commencer par le processus engagé par la CEDEAO pour définir l'ECOWAP+10.

Cotonou, le 14 octobre 2015

VI. La Feuille de route

« La Feuille de route du PAMEF »

La finalité de l'observatoire régional est de "produire et valoriser des connaissances (données et informations) sur les exploitations familiales agro sylvo pastorales et halieutiques en Afrique de l'ouest", grâce à des dispositifs paysans qui favorisent l'accès à l'information et la prise de décision au sein de ces exploitations, permettent aux OP de base et à leurs faîtières d'adapter leurs services et appuis à ces EF, et renforcent le plaidoyer politique des plateformes et du ROPPA.

La production/valorisation d'informations par l'observatoire régional des EF est attendue sur quatre (4) domaines ou axes :

1. le suivi des EF ;
2. le suivi des initiatives de promotion/développement de systèmes nationaux d'accompagnement et d'appui de proximité aux EF basés sur la collaboration entre OP et institutions publiques ;
3. le suivi des dynamiques des OP ;
4. le suivi des campagnes agricoles et de la sécurité alimentaire.

Cette feuille de route présente pour chacun de ces axes, les orientations données par l'atelier et les actions prioritaires à mener par chaque niveau (ROPPA, Plateformes), ainsi que les délais, pour un observatoire fonctionnel au niveau régional (consolidation, valorisation) et qui prend appui sur les dispositifs de ses plateformes membres.

Les actions sont inscrites sur la période d'octobre 2015 à Décembre 2016 - soit 15 mois.

A. Le suivi des EF

Les échanges d'expériences de suivi des EF et les débats qui ont suivi ont mis l'accent sur :

- la nécessité de préciser les utilités/ finalités des dispositifs de suivi des EF ;
- la nécessité de s'accorder sur les types d'informations à prioriser, pour permettre au ROPPA de jouer ses fonctions de consolidation, d'agrégation, de comparaison et de facilitation d'échanges à partir des produits/ pays ;
- la nécessité de procéder dans la démarche, à un échantillonnage représentatif des différents systèmes de production agro écologiques, et types d'EF qui seront définis.

L'atelier de Cotonou a proposé comme critère central "les systèmes de production", à prendre principalement en compte pour avoir des échantillons d'EF représentatifs à l'échelle régionale.

La feuille de route prévoit sur cet axe que 1) les dispositifs convergent vers des thématiques prioritaires définies dans le cadre du réseau; et 2) que le ROPPA valorise les résultats des dispositifs.

Pour l'atteinte de ces résultats, le ROPPA doit dans les meilleurs délais proposer aux plateformes des **critères pour définir les types d'EF en vue de l'échantillonnage**, et proposer aux plateformes des thématiques prioritaires sur lesquelles les dispositifs de suivi des EF permettront dès fin 2016, d'arriver à des productions de connaissances paysannes à l'échelle régionale.

Les activités prévues sur cet axe s'enchaînent comme suit :

Activités/ conditions pour l'atteinte des résultats	Responsables (plateforme? ROPPA?)	Délais
Proposition de thématiques prioritaires	ROPPA (niveau régional)	nov-15
Information des plateformes et harmonisation des agendas	ROPPA (niveau régional) + Plateformes parties prenantes	déc-15
Production d'1 typologie/ pays, selon les systèmes de production	Plateformes	Nov 2015 - Juin 2016
Suivi des agendas et appuis aux dispositifs	ROPPA	Année 2016
Production de synthèses régionales (thématiques, par zone, etc.)	ROPPA	nov-16
Mise en place de portails Web	ROPPA	déc-16

B. Le suivi des initiatives de promotion/développement de systèmes nationaux d'accompagnement et d'appui de proximité aux EF bases sur la collaboration entre op et institutions publiques

Le ROPPA invite les plateformes à s'engager avec leurs états respectifs dans une dynamique réforme des systèmes nationaux d'accompagnement et d'appui de proximité aux EF (SNAAP- EF). La finalité de ces SNAAP est de permettre un appui- conseil rapproché des EF; et une formation professionnelle et une recherche qui s'adaptent aux réalités des EF.

La feuille de route prévoit sur cet axe: 1) l'accompagnement des 5 pays (Burkina Faso, Gambie, Guinée, Mali, Sénégal) à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des propositions co élaborées avec leurs tutelles, 2) l'accompagnement de la mise en œuvre, et la valorisation des résultats notamment en vue de l'extension de l'expérience à d'autres plateformes/ pays.

1) Pour accompagner 5 pays à la mobilisation de ressources

Activités/ conditions pour l'atteinte des résultats	Responsables (plateforme ? ROPPA)	Délais
Soutenir et encourager la création du SNAAP-EF	ROPPA & Plateformes nationales	Continu
Créer et mettre en place un Comité régional de gouvernance du PAMEF en mobilisant les ressources financières nécessaires	ROPPA	Mi-mars 2016
Mettre en œuvre un système de suivi-évaluation du SNAAP-EF au niveau régional	ROPPA	Mi-mars 2016
Tenir une rencontre de restitution de l'atelier de Cotonou et validation nationale sur le PAMEF pays qui prend en compte tous les acteurs	Plateformes Nationales	Fin novembre 2015
Rédiger et valider un projet d'arrêté en synergie avec les différents Ministères en charge du développement rural	Plateformes Nationales & ROPPA	Fin décembre 2015

Avoir un arrêté ministériel créant la composition du Comité de coordination nationale	Plateformes Nationales	Fin décembre 2015
Rédiger et valider des plans d'actions/ pays	Plateformes Nationales	Fin février 2016
Mener une articulation entre le SNAPA-EF et les instruments de mise en œuvre des politiques régionales (ECOWAP, PAU, ...) qui permet :	ROPPA	Fin Décembre 2015
Préparer une Déclaration de Cotonou pour faciliter la rencontre avec les institutions et PTF	ROPPA	14-oct-14
Rencontrer l'UEMOA, CEDEAO, PTF, Coopérations, AFD,		Fin Décembre 2015
Préparer et présenter le document sur l'articulation entre SNAPA-EF et politiques régionales au commissaire en charge au sein de l'UEMOA, CEDEAO, PTF, Coopérations, AFD,	ROPPA	2016
Convoquer une rencontre avec la CEDEAO en impliquant les ministres concernés	ROPPA	2016
CEDEAO : Restitution du Comité régional sur les avancées du PAMEF	ROPPA	2016
Inviter les autres institutions sous régionales et Institutions de recherche	ROPPA	2016
Inviter les autres institutions internationales, la recherche, les grandes coopérations, UE, ...	ROPPA	2016
Accompagner et mettre en place des mécanismes de financement pérennes pour le SNAPA-EF	ROPPA, plateformes nationales, Etat (ministère)	2016

2) Pour accompagner la mise en œuvre et valoriser les résultats

Activités/ conditions pour l'atteinte des résultats	Responsables	Délais
Soutenir et accompagner les PF sur l'orientation des politiques d'accompagnement pour permettre une capitalisation des meilleures pratiques et innovations paysannes (d'origines paysannes et/ou scientifiques)	ROPPA,	Continu
Exploitation et valorisation des résultats dans le cadre du plaidoyer sur les grandes questions nationales et internationales : environnement et changement climatique, souveraineté alimentaire, commerce international, intégration sous régionale, ...	Plateformes nationales ROPPA	Dès la mise en œuvre du PAMEF
Elargir le SNAPA-EF au 13 pays du ROPPA en s'appuyant sur les expériences des 5 pays initiateurs en fonction des souhaits des plateformes nationales (volontaires)	Plateformes nationales ROPPA	Après évaluation de cette première phase

C. Le suivi des dynamiques des OP

Un outil harmonisé existe pour cet axe. 5 pays ont lancé le processus avec l'appui du ROPPA. Mais les plus avancés sont encore au stade de traitement initial et sommaire (non encore abouti). Les

principaux objectifs sur cet axe pour les 15 prochains mois sont 1) l'accompagnement des 5 pays à boucler leur processus, et 2) le partage des résultats au niveau régional.

1) L'accompagnement des 5 pays à boucler leur processus

Finaliser l'analyse des données de l'enquête des OP dans chaque pays	Plateformes (appui du ROPPA)	Oct - Décembre 2015
Tenir un atelier de validation et de restitution des résultats de l'enquête/ Pays	Plateformes	Décembre. 2015
-Atelier national de validation et restitution des résultats de l'enquête	ROPPA	Mar. 2016

2) Le partage des résultats au niveau régional

Un atelier au niveau régional sur "la valorisation des dispositifs: quelles informations prioriser? et quelles formes de valorisation?"	Plateformes (appui du ROPPA)	1er trimestre 2016
---	------------------------------	--------------------

D. Le suivi des campagnes agricoles et de la sécurité alimentaire

Le suivi des campagnes agricoles a été jugé lors des échanges "pertinent" et "inévitables" pour les plateformes, avec une forte insistance sur l'apport potentiel de ces démarches pour renforcer le plaidoyer des plateformes et du ROPPA, et pour évaluer sur le terrain et avec les membres les impacts des programmes et interventions publiques. Des questions sont restées cependant en suspens par rapport 1) aux liens à rechercher entre "le suivi des campagnes" et "le suivi des EF"; 2) aux types d'informations à privilégier (pertinence et harmonisation) et à leur utilisation par les différents niveaux (les plateformes, le ROPPA, les fédérations?). Il est attendu qu'une démarche et des outils communs soient mis en œuvre par les plateformes engagées pour le suivi des campagnes agricoles et de la sécurité alimentaire.

Les activités prévues dans ce cadre sont les suivantes :

Modes et types d'actions à prioriser en 2015 - 2016 <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des tournées (au moins une tournée dans l'année) médiatisées • Impliquer fortement les faïtières membres des plateformes dans la collecte des données • Utiliser les radios communautaires 	Plateformes	Octobre 2015 – Décembre 2016
Organiser un atelier de consolidation (pour harmoniser les démarches et sortir des outils communs) et d'évaluation du processus	Plateformes et ROPPA	Dernier trimestre 2016

ANNEXES

ANNEXE 1 : AGENDA DE L'ATELIER.....

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

Annexe 1 : Agenda de l'atelier

Séquences	Horaires	Contenus	Présentation/ Animation	
Lundi 12 octobre 2015				
Inscription des participants	08 h 00 – 08 h 45	Inscription et installation des participants	Secrétariat PNOPPA/ROPPA	
Cérémonie d'ouverture	08 h 45 – 09 h 15	Mot de bienvenue du Président de la PNOPPA	Facilitateur	
		Mots des représentants des institutions régionales		
		Mot Président du ROPPA		
		Discours d'ouverture représentant ministère de l'agriculture		
Bureau de séance	09 h 15 – 10 h 00	Mise en place du bureau de séance	Facilitateur	
		Présentation des participants		
	10 h 00 – 10 h 20	Pause-café - Photo de famille	Secrétariat PNOPPA	
Cadrage et introduction de l'atelier	10 h 20 – 11 h 00	Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier, et adoption de l'agenda	SE ROPPA	
		Principes et dispositions pour la fonctionnalité de l'observatoire régional des exploitations familiales du ROPPA	SG ROPPA	
Séquence 1 : expériences de développement de dispositifs pays, et d'utilisation des résultats	11 h 00 – 13 h 00	<i>Dispositifs paysans pouvant potentiellement alimenter l'observatoire régional des EF du ROPPA (pratiques en cours au sein des plateformes et de leurs membres)</i>		
		Rappel du processus de mise en place de l'observatoire régional des EF piloté par le ROPPA et ses partenaires	ROPPA	
		<u>Pratiques et dispositifs de suivi des EF</u>		
		Expérience de suivi des exploitations familiales au Sénégal	CNCR	
		Résultats de l'élaboration de la carte d'identité rurale dans les départements du Borgou et de l'Alibori au Bénin	PNOPPA	
		Questions d'éclaircissement	Facilitateur	
		<u>Pratiques et dispositifs de suivi des OP</u>		
		Etat des lieux de la réalisation de l'enquête sur les OP au Burkina Faso, au Togo, au Mali, en Côte d'Ivoire	CPF, CTOP, CNOPM, ANOPACI	
		Questions d'éclaircissement	Facilitateur	
		13h00 - 13h30	Discussion générale	Facilitateur
	13 h 30 – 15 h00	Pause-Déjeuner		Secrétariat PNOPPA
15 h 00 – 16 h 00	<u>Pratiques et dispositifs de suivi des Campagnes agricoles</u>			
	Présentation des pratiques de suivi des campagnes agro pastorales	CNCR, CPF, CNOPM, RBM		
	Questions d'éclaircissement			
	<u>Contribution du RBM</u>			

		Expérience du RBM sur l'observatoire des Terres de Parcours	RBM
		Questions d'éclaircissement	Facilitateur
		Discussion générale	Facilitateur
	16 h 00– 16 h 15	Pause-café	Secrétariat PNOPPA
	16h15 - 17h00	Expériences non paysannes	
		· Expérience de RESIMAO	RESIMAO
		· Expérience Observatoire du monde	WAW
		· Expérience d'AFRICARICE	AFRICARICE
		Discussions	Facilitateur
	17H00	Fin des travaux de la 1ère journée	
Mardi 13 octobre 2015			
	08h00 - 08h30	Synthèse des travaux de la 1ère journée	Rapporteur
Séquence 2 : Synergie OP Etat pour des systèmes nationaux d'accompagnement et d'appui aux exploitations (PAMEF)	08h30 - 10h00	<i>Echanges sur la collaboration entre OP et institutions publiques pour la mise en œuvre des actions d'appui et d'accompagnement des EF (initiative de 5 OP membres du ROPPA)</i>	
		Présentation du projet d'appui à la modernisation des exploitations familiales PAMEF	CNCR
		Présentation des Processus Pays de formulation du projet d'appui à la modernisation des exploitations familiales (Mali, Burkina Faso, Guinée, Gambie, Sénégal)	5 Représentants pays
		Discussions générales	Facilitateur
	10h00– 10h20	Pause-café	Secrétariat PNOPPA
	10h20 - 11h00	Suite des discussions	Facilitateur
Séquence 5 : réflexion et formulation de propositions	11h00 – 11h45	Présentation des TDR des travaux de groupe et mise en place des groupes de travail	Facilitateur
		o G1. Démarches et actions pour développer au sein des différentes plateformes, des dispositifs d'appui et de suivi des EF	Animateur
		o G2. Démarches et action pour promouvoir des systèmes nationaux d'accompagnement et d'appui de proximité aux EF basés sur la collaboration entre OP et institutions publiques	Animateur
		o G3. Démarches et action pour développer au sein des plateformes, des dispositifs de suivi des dynamiques des OP	Animateur
		o G4. Démarches et action pour développer au sein des plateformes, des dispositifs de suivi des campagnes agricoles et de la sécurité alimentaire	Animateur
	11h45 - 13h30	Travaux de groupe	
	13h30 – 15h00	Pause-Déjeuner	Secrétariat PNOPPA
	15h00 - 16h00	Suite travaux de groupe	
16h00 - 16h15	Pause-café	Secrétariat PNOPPA	

	16h15 – 17h00	Suite travaux de groupe	
	17h00	Fin des travaux de la journée	
Mercredi 14 octobre 2015			
Séquence 5 : réflexion et formulation de propositions	08h00 – 08h30	Synthèse des travaux de la 2ème journée	Rapporteur
	08h30 – 10h30	Restitutions des travaux de groupe	
	10h30– 11h0	Pause-café	Secrétariat PNOPPA
Séquence 6 : Perspectives	11h00 - 12h00	Présentation de la feuille de route pour la suite de développement de l'observatoire des exploitations familiales.	ROPPA
		Discussions	
Séquence 7 : Cérémonie de clôture	12h00 – 12h30	- Mot de clôture du Président de la PNOPPA	Secrétariat PNOPPA/ROPPA
		- Mot des représentants des institutions régionales	
		- Mot du Président du ROPPA	
		- Allocution de clôture du représentant ministère de l'agriculture	
	12 h 30	Fin des travaux de l'atelier	